

Date : 20091118

**Dossiers : A-540-08A, A-540-08B,
A-540-08C, A-540-08D,
A-540-08E, A-540-08F,
A-540-08G**

Référence : 2009 CAF 334

**CORAM : LE JUGE EN CHEF BLAIS
LE JUGE NOËL
LA JUGE TRUDEL**

A-540-08A

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

LINA VACCARO

intervenante en première instance

A-540-08B

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

DONALD TAILLEFER

intervenant en première instance

A-540-08C

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

SUKHY BASRA

intervenante en première instance

A-540-08D

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

MARC G. RANGER

intervenant en première instance

A-540-08E

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

LOUISE DINEEN LABRECQUE

intervenante en première instance

A-540-08F

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

WILLIAM BUMBRAY

intervenant en première instance

A-540-08G

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

ROBERT BAILLARGEON

intervenant en première instance

Audience tenue à Montréal (Québec), le 18 novembre 2009.

Jugement rendu à l'audience à Montréal (Québec), le 18 novembre 2009.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LE JUGE NOËL

Date : 20091118

**Dossiers : A-540-08A, A-540-08B,
A-540-08C, A-540-08D,
A-540-08E, A-540-08F,
A-540-08G**

Référence : 2009 CAF 334

**CORAM : LE JUGE EN CHEF BLAIS
LE JUGE NOËL
LA JUGE TRUDEL**

A-540-08A

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

LINA VACCARO

intervenante en première instance

A-540-08B

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

DONALD TAILLEFER

intervenant en première instance

A-540-08C

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

SUKHY BASRA

intervenante en première instance

A-540-08D

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

MARC G. RANGER

intervenant en première instance

A-540-08E

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

LOUISE DINEEN LABRECQUE

intervenante en première instance

A-540-08F

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

WILLIAM BUMBRAY

intervenant en première instance

A-540-08G

ENTRE :

LES PROPRIÉTÉS BELCOURT INC.

appelante

et

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

intimé

et

ROBERT BAILLARGEON

intervenant en première instance

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Montréal (Québec), le 18 novembre 2009)

LE JUGE NOËL

[1] Les Propriétés Belcourt Inc. (l'appelante) en appelle de sept décisions rendues par le juge Favreau de la Cour canadienne de l'impôt (le juge de la CCI), rejetant les appels interjetés en vertu

du paragraphe 103(1) de la *Loi sur l'assurance-emploi*, L.C. 1996, ch. 23 et confirmant, sur la base d'une preuve commune et selon les mêmes motifs, les décisions ministérielles selon lesquelles les intervenants Lina Vaccaro (A-540-08A), Donald Taillefer (A-540-08B), Sukhy Basra (A-540-08C), Marc G. Ranger (A-540-08D), Louise Dineen Labrecque (A-540-08E), William Bumbray (A-540-08F) et Robert Baillargeon (A-540-08G) occupaient un emploi assurable auprès de l'appelante.

[2] Les présents motifs seront déposés dans le dossier A-540-08A et copie d'iceux sera versée dans les autres dossiers à titre de motifs du jugement.

[3] Malgré les valeureux efforts de l'avocat de l'appelante, nous n'avons pas été convaincus que le juge de la CCI a commis une quelconque erreur susceptible de justifier l'intervention de notre Cour.

[4] Les sept appels seront rejetés avec un seul ensemble de dépens devant nous et devant la Cour canadienne de l'impôt.

« Marc Noël »

j.c.a.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIERS : A-540-08A, A-540-08B, A-540-08C,
A-540-08D, A-540-08E, A-540-08F,
A-540-08G

**(APPEL DES JUGEMENTS DE L'HONORABLE JUGE RÉAL FAVREAU DE LA
COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT DU 26 SEPTEMBRE 2008, N^{OS} DES DOSSIERS
2007-2451(EI), 2007-3762(EI), 2007-3765(EI), 2007-3766(EI), 2007-3767(EI), 2007-
3768(EI) ET 2007-3769(EI).)**

INTITULÉ : Les Propriétés Belcourt Inc. et Le ministre du
Revenu national et Lina Vaccaro
Les Propriétés Belcourt Inc. et Le ministre du
Revenu national et Donald Taillefer
Les Propriétés Belcourt Inc. et Le ministre du
Revenu national et Sukhy Basra
Les Propriétés Belcourt Inc. et Le ministre du
Revenu national et Marc G. Ranger
Les Propriétés Belcourt Inc. et Le ministre du
Revenu national et Louise Dineen Labrecque
Les Propriétés Belcourt Inc. et Le ministre du
Revenu national et William Bumbray
Les Propriétés Belcourt Inc. et Le ministre du
Revenu national et Robert Baillargeon

LIEU DE L'AUDIENCE : Montréal (Québec)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 18 novembre 2009

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : LE JUGE EN CHEF BLAIS
LE JUGE NOËL
LA JUGE TRUDEL

PRONONCÉS À L'AUDIENCE : LE JUGE NOËL

DATE DES MOTIFS : Le 18 novembre 2009

COMPARUTIONS :

Benoît Larose

POUR L'APPELANTE

Christina Ham

POUR L'INTIMÉ

Claude Lamoureux

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Roussin Larose s.n.

POUR L'APPELANTE

Montréal (Québec)

John H. Sims, c.r.

POUR L'INTIMÉ

Sous-procureur général du Canada